

SYMAT

Antenne Nord
115, rue de l'Adour
65460 BOURS
Tél. 0 800 816 051

Antenne Centre
Zone tertiaire Pyrène Aéroport
Bâtiment Téléport 1
65290 JUILLAN
Tél. 06 07 95 61 77

Antenne Sud
1 rue Francis Jommes
65100 LOURDES
Tél. 0 800 770 065

e-mail : symat@symat.fr
www.symat.fr
f SYMAT

Directeur de la Publication :
Marc GARROCCQ
Conception et Réalisation :
Julie LOUSTAUNAU
Impression :
Conseil Imprime Tirage : 70 000 ex
N° ISSN : 1779 - 3203

Crédit photos : SYMAT-FOTOLIA



Marc GARROCCQ
Président du SYMAT

“ LE MOT DU PRÉSIDENT

La loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) est désormais entrée dans sa phase d'application. **La récente Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées ayant adhéré au SYMAT, le périmètre du syndicat s'est élargi, portant désormais son territoire à 93 communes, soit plus de 124 000 habitants.**

Cependant, l'adhésion au SYMAT n'entraîne pas de changement notable dans le fonctionnement pour les usagers puisque **nous nous organisons par antennes qui assurent la continuité dans leurs modes de gestion et de collecte.**

Le 7 mars dernier, les élus délégués des différentes municipalités adhérentes au SYMAT m'ont réitéré leur confiance pour assurer la présidence du syndicat. **C'est pour moi un honneur que d'avoir la possibilité de poursuivre mon engagement**

politique dans la réduction des déchets et donc la préservation des ressources naturelles. Je perçois cette nomination comme la possibilité d'assurer une continuité dans nos missions de service public et d'intérêt général. À ce titre, je tiens à remercier les élus qui m'ont témoigné leur confiance.

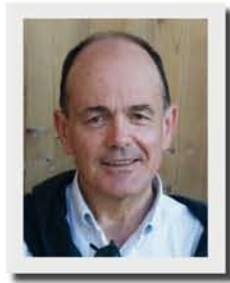
Une des premières mesures prises a été le vote de **l'extension du plan d'actions « Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage »** à l'ensemble du nouveau périmètre, **visant entre autres à réduire de 10 % la quantité de nos ordures ménagères d'ici 2020.**

Enfin, cet éditorial est pour moi l'occasion de souhaiter la **bienvenue aux usagers issus des anciennes collectivités.** J'ose espérer que ces prochaines années nous permettront d'œuvrer tous ensemble main dans la main pour réduire la quantité de nos déchets.

Bonne lecture
✍

VOS ÉLUS REPRÉSENTANTS

Élections



Jean-Claude PIRON
1^{er} Vice-président



Gilles LAGARDELLE
2^{ème} Vice-président



Francis LAFON-PUYO
3^{ème} Vice-président



Alain LUQUET
4^{ème} Vice-président



Daniel RIVIÈRE
5^{ème} Vice-président



Myriam MENDÈS
6^{ème} Vice-présidente



Régine TOSON
7^{ème} Vice-présidente



Rémi CARMOUZE
8^{ème} Vice-président



Annette CUQ
9^{ème} Vice-présidente



Georges LUQUET
10^{ème} Vice-président



Évelyne LABORDE
Membre du Bureau



Christian ALÉGRET
Membre du Bureau



Philippe BAUBAY
Membre du Bureau



Paul LAFAILLE
Membre du Bureau

Le 7 mars 2017 se sont tenues les élections des membres du Bureau du SYMAT. Ces représentants ont été désignés par les 32 délégués élus issus de tout le territoire élargi du syndicat.



Le nouveau territoire s'organise autour de 3 antennes : Nord à Bours, Centre à Juillan et Sud à Lourdes.

Pour l'instant, il n'y a pas de changement : pour toute question, vous pouvez vous rapprocher de l'antenne de rattachement de votre commune, vos interlocuteurs restent les mêmes.

Vos contacts

ANTENNE NORD

Communes de : Allier, Angos, Aureilhan, Aurensan, Barbazan-Debat, Bazet*, Bordères-sur-l'Échez, Bours, Chis, Coussan, Gayan*, Gonez, Hourc, Ibos, Lagarde, Laloubère, Lansac, Laslades, Montignac, Odos, Orleix, Oursbelille, Pouyastruc, Salles-Adour, Sarniguet, Sarrouilles, Séméac, Soues, Souyeaux et Tarbes.

115, rue de l'Adour
65460 BOURS
0 800 816 051

* à partir du 1^{er} janvier 2018.

ANTENNE CENTRE

Communes de : Arcizac-Adour, Averan, Azereix, Barry, Bénac, Bernac-Debat, Bernac-Dessus, Gardères, Hibarette, Horgues, Juillan, Lamarque-Pontacq, Lanne, Layrisse, Loucrup, Louey, Luquet, Momères, Orinques, Ossun, Saint-Martin, Séron, Vielle-Adour et Visker.

Zone tertiaire Pyrène Aéroport
Bâtiment Téléport 1
65290 JUILLAN
06 07 95 61 77

ANTENNE SUD

Communes de : Adé, Arcizac-Ez-Angles, Artigues, Arrayou-Lahitte, Arrodetz-Ez-Angles, Aspin-en-Lavedan, Barlest, Bartrès, Berbérust-Lias, Bourréac, Cheust, Escoubès-Pouts, Gazost, Geu, Ger, Germs-sur-l'Oussouet, Gez-Ez-Angles, Jarret, Julos, Juncalas, Les-Angles, Lézignan, Loubajac, Lourdes, Lugagnan, Omex, Ossen, Ossun-Ez-Angles, Ourdis-Cotdoussan, Ourdon, Ousté, Paréac, Peyrouse, Poueyferré, Saint-Créac, Saint-Pé-de-Bigorre, Ségus, Sère-Lanso et Viger.

1 rue Francis Jammes
65100 LOURDES
0 800 770 065

Questions-réponses

• Puis-je aller dans toutes les déchèteries du territoire ?

Non, vous devez vous rendre dans votre déchèterie habituelle afin que les coûts de gestion restent maîtrisés par secteurs sur l'année 2017 et que nous puissions organiser l'accueil.

• Allez-vous changer nos bacs ?

Non. Cela demanderait de tels moyens humains et financiers que le changement des bacs ne sera que progressif, lors d'une casse par exemple.

• Allez-vous mettre en place la Taxe Incitative sur tout le territoire ?

La loi nous donne 5 ans pour mettre en place un unique moyen de financement du service sur le territoire. La logique voudrait qu'il y ait une harmonisation en ce sens, mais il va falloir d'abord mener des études approfondies et les élus devront appréhender les problématiques qui en découleront.

Composteurs UN TARIF UNIQUE



Afin d'harmoniser les tarifs des composteurs sur l'ensemble du nouveau territoire du SYMAT, il a été décidé d'appliquer le montant le plus bas qui était pratiqué jusqu'à l'heure actuelle.

Nous vous proposons donc la vente d'un composteur en plastique et son bio seau pour un montant de 10 €.

Grâce à une prise en charge d'une partie du coût par le SYMAT, le Département et l'ADEME, le tarif

de 10 € représente seulement un quart du prix initial !

Le compostage permet de sortir moins souvent le bac d'ordures ménagères !

LES PERMANENCES

Venez muni(e) d'un justificatif de domicile, d'un chèque ou d'espèces et repartez avec votre composteur et son bio seau ! Vous trouverez les coordonnées de votre antenne page 5.

Antenne Nord, Antenne Centre, Antenne Sud
Vente de composteurs tous les lundis de 13h30 à 16h30
ou sur rendez-vous.

Savez-vous que 32 % du contenu de nos poubelles pourraient être compostés ?

Feuilles mortes et broyat de bois

Épluchures et restes de fruits et de légumes

Coquilles d'œufs et de fruits à coques

Cartonnages découpés en morceaux

Marc de café, filtres, thé en sachets ou en vrac

Épluchures et restes d'agrumes

Tontes de pelouse, et mauvaises herbes



QU'EST-CE QUE LE COMPOSTAGE ?

Le compostage est un processus naturel de transformation des déchets organiques par le biais de micro-organismes. Il peut être réalisé en tas ou en composteur.

Le produit obtenu, le compost, est un amendement très utile pour le jardinage.

Le compostage sert à :

- Réduire la quantité de déchets organiques de la poubelle d'ordures ménagères,
- Réduire les allers et retours à la déchèterie,
- Produire du compost, un excellent engrais naturel pour le jardin.



LES RÈGLES D'OR DU COMPOSTAGE



Aérer

Les micro-organismes, responsables de la décomposition, ont besoin d'oxygène. **Brassez 1 fois par mois à l'aide d'une fourche** pour décompacter le tas mais aussi pour assurer une **transformation régulière et plus rapide**.

Diversifier

Il est indispensable de **bien varier les déchets** mis dans le composteur : les **déchets bruns** et les **déchets verts**, les **déchets secs** et les **déchets humides**.

Si vous ne compostez que des déchets humides, le compost risque d'être très humide et de sentir mauvais.

Si vous ne compostez que des déchets secs, la dégradation sera plus lente.

Alors, variez les déchets !



Réduire

Broyez ou Fragmentez. **Réduisez toujours les gros éléments** à incorporer dans votre compost (ex : branchages, cartons, pain, papier...). Ceci permettra une **décomposition plus rapide**.



Humidifier

Surveillez l'humidité du compost.

Le test de la poignée : prenez une poignée de compost et pressez-la.

- Si quelques gouttes perlent entre les doigts et que le matériau ne se disperse pas quand vous ouvrez la main, le compost a une bonne humidité,
- Si un filet d'eau s'en échappe, il est trop mouillé,
- Si rien ne coule et que le paquet se défait, il est trop sec.



Retrouvez toutes les informations sur le compostage dans **Le Guide du compostage** disponible sur www.symat.fr, rubrique « Publications ».



Bien choisir ses plantations

Lorsque vous aménagez votre jardin, pensez à l'avenir !

Afin de limiter la production de déchets de jardin et les déplacements en déchèterie, il faut **choisir des arbustes, des arbres et du gazon à croissance lente**. Vous pouvez également **privilégier les espèces adaptées à notre climat et réduire les espaces de tonte**. Un maître-mot : **diversifiez les modes d'aménagement de votre jardin !**



	Comment réduire les déchets de jardin ?	Bénéfice	Comment valoriser les déchets de jardin ?
Réduire les tontes	Planter du gazon à croissance lente (comme la fétuque ovine)	Permet d'espacer les tontes et réduire les quantités produites sur l'année	Utilisation des tontes en compostage, en paillage dans le potager
	Planter des plantes couvre-sol (comme la véronique) en remplacement de zones de gazon	Limite les surfaces de tontes et le temps d'entretien	Zone permettant l'utilisation du broyat en paillage
	Créer des zones de potager simple : carrés de potager, plantation de framboisiers...*	Limite les surfaces de tontes et le temps d'entretien	Zone permettant l'utilisation du compost, des tontes, des feuilles et de tailles d'arbres dans le cadre d'un potager en lasagnes*
	Pratiquer la tonte mulching	Limite les quantités de déchets verts produits	Dégradation sur place, évite ramassages et transports
	Créer un poulailler	Limite les surfaces de tontes	Consommation des épluchures, coquilles d'œufs, restes de nourriture...
Réduire les tailles	Planter des espèces à croissance lente	Permet d'espacer les tailles et de réduire les quantités produites sur l'année	Broyage ou utilisation des branches et feuilles dans le jardin en lasagnes*
	Pratiquer le broyage des tailles	Évite des trajets en déchèterie et permet l'obtention d'un stock de broyat valorisable	Utilisation du broyat en paillage ou dans le composteur

Idées d'arbres et arbustes bien adaptés à notre région :

-  le sorbier des oiseleurs,
 -  l'abelia,
 -  l'amélanchier,
 -  l'escallonia,
 -  l'osmanthe de Burkwood,
 -  le cornouiller,
-  le troène,
 -  l'érable champêtre,
 -  l'aulne,
 -  le cormier,
 -  le charme pyramidal,
 -  le nandina domestica.

*Retrouvez plus d'informations sur le jardinage au naturel dans *Le Petit Guide du jardinier malin* disponible sur www.symat.fr, rubrique « Publications ».



Le broyage



Le broyage permet de diviser par 6 la quantité de nos déchets de jardin !

Comment broyer vos branchages ?



À la tondeuse

Vous pouvez utiliser votre tondeuse (électrique ou thermique) pour broyer vos branchages d'1 cm de diamètre maximum. Étalez vos petites branches sur le gazon et passez la tondeuse dessus, très lentement.



Au broyeur

Le broyeur vous permettra de broyer des branchages plus épais (jusqu'à 3,5 cm de diamètre). Il ne sert que quelques fois dans l'année, pensez à la location ou à l'achat groupé en famille, entre amis ou voisins !

Et mon broyat, j'en fais quoi ?

Vous pouvez utiliser vos brindilles et petites branches broyées comme paillis au pied de toutes vos plantations : légumes du potager, rosiers, plantes vivaces... **30 minutes passées à pailler ses plantations permettent d'économiser 5 heures de désherbage, bêchage, binage, arrosage et de nombreux allers-retours à la déchèterie !**



Mélangez du broyat de bois avec les déchets humides dans le composteur permet d'aérer naturellement le compost, de diversifier les apports et donc de garantir l'obtention d'un compost de qualité.



La recette Anti-Gospi



Chips d'épluchures pour un apéro zéro déchet !

Recette idéale pour utiliser vos épluchures de légumes.

Ingrédients :

- Épluchures de légumes (pommes de terre, carottes, choux, topinambours, oignons, panais...)
- Huile d'olive
- Sel et poivre
- Épices au choix : origan, ail, piment d'Espelette...

La recette :

- Nettoyez et brossez bien vos épluchures. Il est préférable d'utiliser des restes de légumes bio.
- Mettez votre four à préchauffer à 200°C.
- Étalez vos épluchures sur du papier sulfurisé préalablement mis sur une plaque ou une grille.
- Badigeonnez les épluchures d'huile d'olive à l'aide d'un pinceau.
- Saupoudrez-les de sel, poivre et autres épices.
- Passez-les au four 10 à 15 minutes.
- Laissez refroidir quelques minutes, puis vos chips seront croustillantes !



▲ Hiver 2016 - 2017 :

Tout au long de l'année scolaire, les ambassadeurs du tri assurent des visites du centre de tri et du centre d'enfouissement de Capvern gérés par le SMTD 65. Ces visites sont l'occasion d'expliquer aux enfants des écoles primaires du territoire l'importance de trier nos déchets et l'urgence d'en diminuer la quantité pour préserver l'environnement comme nos ressources naturelles.



▶ Mars 2017

Le SYMAT développe le compostage de quartier à Tarbes. À l'heure actuelle, onze sites ont été installés par nos équipes. Vous pouvez ainsi amener vos déchets fermentescibles à Array Dou Sou, au Jardin Massey (devant l'école des Beaux Arts et rue Jean Larcher), à la médiathèque Louis Aragon, au square Francis Pottier, au parc Paul Chastellain, à la Bourse du travail, au parc de la Sellerie, rue du Vignemale, au parc des Bois Blancs, place du 12^{ème} Régiment d'Infanterie, ou place de la Courte Boule. Sur demande par mail à communication@symat.fr, nous pouvons vous procurer une carte qui vous permettra de localiser le composteur de quartier de Tarbes le plus proche de chez vous. Les antennes Sud et Centre développent également le compostage collectif, à Lourdes et Ossun notamment.



▶ Du 9 au 12 mars 2017 :

Lors de la traditionnelle Foire Agricole de Tarbes, le SMTD 65, accompagné des ambassadeurs du tri de tout le département, avait concocté une escape game. Le principe ? Enfermée dans une pièce, une équipe de 6 personnes devait parvenir à sortir en trouvant des éléments cachés. Un

joli voyage à travers l'histoire du tri sélectif qui a remporté un franc succès !



Le 6 décembre 2016, le SYMAT a été reçu au Ministère de l'Environnement par Ségolène Royal pour la signature du plan d'actions

- s'inscrivant dans une dynamique d'économie circulaire,
- réduisant de 10 % les déchets ménagers du territoire entre 2010 et 2020,
- valorisant 55 % des déchets non dangereux d'ici 2020,
- réduisant de 30 % les déchets mis en décharge d'ici 2020 (et 50 % d'ici 2025).

« Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage ».

Pour rappel, il s'agit d'un dispositif mis en place par le Ministère de l'Environnement visant à accompagner et aider les collectivités lauréates à réduire les déchets sur leur territoire dans le cadre d'une dynamique d'économie circulaire, c'est-à-dire via la mobilisation de l'ensemble des acteurs locaux (associations, entreprises, citoyens, administrations, commerces).

Après avoir mené une étude approfondie, le SYMAT a élaboré un programme ambitieux de réduction des déchets présenté au mois d'octobre et validé par l'ADEME.

L'enjeu du plan d'actions est d'atteindre les objectifs de la loi de transition énergétique en :

Le programme Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage du SYMAT aura ainsi pour objectif de réduire à 20 190 tonnes la quantité de déchets enfouie chaque année et d'en valoriser 23 353 tonnes.

Concrètement, le SYMAT envisage, entre autres, de créer une recyclerie couplée à une déchèterie, développer un service de broyage des branches, le compostage des fermentescibles pour les gros producteurs (cantines, supermarchés...), un service de prêt de gobelets et de vaisselle réutilisables, un service « couches lavables » avec des structures professionnelles...

Territoire Zéro Déchet et extension du territoire

Les élus du SYMAT ont voté l'extension du Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage sur le nouveau périmètre de la collectivité. Ce vote l'engage à proposer à l'ADEME un dossier actualisé avec ajustement des objectifs d'ici le mois de juin 2017. Pour ce faire, une étude complémentaire sur l'état des lieux permettra de définir le nouveau plan d'actions et les nouveaux objectifs.

Zoom sur

LE TRI DES PAPIERS

La dernière campagne qui nous permet d'analyser le contenu de nos poubelles (MODECOM) a révélé que **chaque habitant du territoire jette en moyenne 20 kg de papier dans les ordures ménagères par an**. Cela représente au total **1 640 tonnes de papier qui pourraient être recyclées** chaque année, ce qui permettrait de préserver les ressources naturelles nécessaires à la fabrication du papier.

L'étude a démontré que les principaux papiers jetés dans les ordures ménagères sont des imprimés publicitaires non sollicités et des papiers de bureautique. Nous vous rappelons que **le SYMAT met à votre disposition des stop-pub** et que **les publicités sont à jeter dans le bac jaune ou en déchèterie**. **Les entreprises et administrations ayant de nombreux papiers de bureautique à jeter peuvent contacter le SYMAT pour trouver ensemble une solution et devenir éco-responsables.**



Zoom sur...

LE RÔLE DE L'AGENT D'ACCUEIL EN DÉCHÈTERIE



Les agents d'accueil en déchèterie ont pour mission de vous accompagner dans le tri des déchets que vous apportez afin de valoriser au mieux les matériaux.

Par exemple, le bois apporté en déchèterie permet d'être recyclé en bois de chauffage, de générer du broyat de bois, de fabriquer des panneaux ou encore du parquet...

Au quotidien, les agents d'accueil en déchèterie subissent des tensions et sont même confrontés à des agressions verbales et physiques de la part de certains usagers. Nous

souhaitons rappeler que leur rôle n'est pas d'importuner les utilisateurs du service, mais au contraire de veiller au respect des règles de sécurité, d'aider les usagers dans leur geste de tri et ainsi permettre à la collectivité de maîtriser les coûts de traitement grâce au recyclage et à la valorisation. Ces incivilités envers le personnel des déchèteries sont inacceptables, **nous demandons à nos usagers de faire preuve de respect et de courtoisie.**

Déchèteries Antenne Nord

La borne de déchèterie indique « badge inconnu » lors de votre passage ?

Envoyez-nous un mail à symat@symat.fr en mentionnant votre nom, votre adresse et votre numéro de carte. Nous pourrions remettre à jour les données suite à un dysfonctionnement informatique. **Veillez nous excuser pour la gêne occasionnée.**

AGENDA

Venez à la rencontre des ambassadeurs du tri et des animateurs prévention du SYMAT qui tiendront des stands sur le compostage, le jardinage au naturel et la réduction des déchets aux dates suivantes.

28 - 29 - 30 avril 2017 : Coupe du monde de VTT à Lourdes.

6 mai 2017 : Troc jardin à Odos.

7 mai 2017 : Floralies de Bordères-sur-l'Échez.

4 juin 2017 : Vide jardin au château fort de Lourdes.

2 juin 2017 : Stand au jardin Massey dans le cadre de la fête du jardin.

23-24-25 juin 2017 : Festival de théâtre Carapatte à Juillan.

1^{er} juillet 2017 : 70 ans des centres de loisirs de Barbazan-Debat.

RESTEZ EN CONTACT AVEC LE SYMAT !

Retrouvez toutes les infos concernant le SYMAT sur

www.symat.fr

Nous sommes en train de travailler sur la mise à jour du site pour intégrer les données du nouveau territoire. Dans les mois qui viennent, tous les usagers pourront donc y trouver les horaires des déchèteries, les déchets qui y sont acceptés, les calendriers de collecte, les consignes de tri, des

informations concernant le compostage, le prêt de gobelets et les éco-gestes : ces petits gestes quotidiens qui nous permettent de réduire la quantité de nos déchets.



Retrouvez le SYMAT sur Facebook ! La page fourmille d'idées et astuces pour diminuer la quantité de déchets que nous produisons !



Retrouvez le SYMAT sur www.symat.fr et Facebook !

